

FORMATION
RESPONSABILITÉ PÉNALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
101 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Finalité/Objectif opérationnel : à l'issue de la formation, le professionnel de santé aura identifié les grands enjeux d'engagement de la responsabilité pénale et aura été sensibilisé aux bons réflexes au cas où sa responsabilité pénale serait mise en cause.

Public : tout professionnel de santé

Niveau préalable requis : aucun

Intervenant(s) : Jean-François LAIGNEAU (Avocat)

Objectifs pédagogiques :

- Identifier le rôle des grands acteurs du circuit pénal
- Distinguer les 3 types de responsabilité (pénale, civile, disciplinaire)
- Distinguer les catégories d'infractions (crimes, délits, contraventions)
- Avoir les bons réflexes en cas de mise en cause personnelle

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Etude de cas
- Mises en situation avec débriefing

Méthodes d'évaluation :

Quiz
Mises en situation
Auto-évaluation

Tarif : 850 TTC (1 jour, 7 heures)
Déjeuner en commun

Contact

Magda Saillard
unicancer-formation@unicancer.fr
T : +33 (0) 1 71 93 61 62

Retour de nos apprenants

S'agissant d'une première formation, sans antériorité, nous n'avons pas encore de retour de nos apprenants.

FORMATION
RESPONSABILITÉ PÉNALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Programme et déroulé (1 jour, 7 heures)
Présentiel
Vendredi 13 juin 2025, 9h30-17h30

Accueil des stagiaires

Tour de table

Présentation du déroulement de la formation

Grands principes de la responsabilité pénale

Conditions d'engagement de la responsabilité pénale

Différences avec d'autres types de responsabilité

Typologie d'infractions (loi anti-cadeaux, homicide involontaire, non-assistance à personne en danger, etc.)

Mises en situation pour se préparer en cas de mise en cause personnelle

Conclusion